

La vie à la française Hébergement en famille d'accueil

L'hébergement en famille d'accueil constitue pour les étudiants, le meilleur moyen de s'immerger dans la vie et la culture françaises.

Pour la famille,

c'est une belle opportunité de "voyager". Subtil équilibre entre moments partagés et respect de l'intimité de chacun, l'accueil en famille contribue pour beaucoup à la réussite du séjour de nos hôtes étrangers.

*Merci à vous
pour votre précieuse collaboration.*



L'accueil d'un étudiant étranger

Réservation

Le service Logement du CLA sollicite la famille et lui précise les informations utiles : nom de l'étudiant(e), nationalité, âge, dates de stage, etc.

- Stagiaire individuel(le) : un courrier détaillé est adressé à l'étudiant(e) qui prend contact directement avec la famille pour confirmer sa réservation et préciser la date et l'heure exactes de son arrivée à Besançon, afin de permettre à la famille de se libérer pour le/la recevoir dans de bonnes conditions (accueil en gare).

Si l'étudiant(e) n'a pas confirmé son arrivée une semaine avant la date prévue, il est souhaitable de prévenir le service.

- Stagiaire inscrit(e) dans le cadre d'un programme de groupe : quelques jours avant le début du stage, le service adresse à la famille un courrier précisant la date, l'heure et le lieu du rendez-vous (présence d'un représentant du CLA sur place), ainsi qu'une liste nominative de répartition des stagiaires dans les familles.

Dans ce cas, l'accueil étant organisé par le CLA, toute démarche de prise de contact au préalable est inutile.

Hôte mineur

Dès son arrivée, il doit remettre à la famille une lettre de « décharge de responsabilité » signée par ses parents.

En cas d'accident ou d'un quelconque préjudice subi par l'étudiant(e), cette formalité couvre juridiquement la famille, mais il est bon de rappeler qu'elle s'engage moralement et doit rester particulièrement attentive et vigilante.

La famille sera tenue notamment d'avertir le Centre si son hôte s'absente trop fréquemment ou de façon prolongée du domicile.

Durée du séjour dans la famille

D'une semaine au minimum, la durée d'accueil est convenue avec le service Logement du CLA.

Elle peut être prolongée au-delà de la date prévue en concertation avec la famille, l'étudiant(e) et le service Logement, si cela ne perturbe pas le planning de réservation.

Aléas

- Une réservation non aboutie ou un départ anticipé, motivé par un incident ou un problème relationnel ne saurait entraîner de dédommagement pour la famille.

- De même, en acceptant de recevoir un(e) stagiaire, la famille n'est pas engagée pour toute la durée du séjour si des circonstances importantes et imprévues surviennent.

Toute situation spécifique ou pouvant nuire à la qualité de la relation famille-stagiaire sera discutée entre ceux-ci et le service Logement.

- Le calendrier annuel des réservations étant soumis à des fluctuations importantes, le service s'efforce de solliciter de façon équitable l'ensemble des familles disponibles et de répondre à leurs attentes.

Cependant, ses choix restent avant tout motivés par la prise en compte des vœux exprimés par l'étudiant(e) et son confort, la composition et le profil de la famille, les centres d'intérêts, etc.



Les modalités d'accueil

L'arrivée de l'étudiant(e)

La famille s'engage à se libérer pour accueillir le stagiaire à son arrivée à Besançon (réception à la gare ou au CLA). Le/la stagiaire est un hôte privilégié qui souhaite découvrir le mode de vie «à la française».

Les clés

La famille remet à l'étudiant(e), dès son arrivée, l'ensemble des clés lui permettant d'aller et venir librement (clés de la porte d'entrée, clés de l'immeuble...), qu'il/qu'elle restitue en fin de séjour.

La chambre

L'hôte dispose d'une chambre particulière, suffisamment éclairée et confortable : literie en bon état, rangements suffisants (rayonnages et penderie), bureau ou table favorisant le travail personnel dans de bonnes conditions (calme et intimité).

Les repas

La famille fournit les petits déjeuners et les diners durant la semaine et les week-ends. Leur composition favorise autant que possible la découverte de la cuisine française :

- le petit déjeuner est riche et varié : jus de fruit, boissons chaudes (thé, café, chocolat, lait), pain, biscottes, beurre, confiture ou miel. Toutefois, les habitudes alimentaires de certains pays étant différentes, sa composition peut être élargie à des céréales ou des laitages (yaourt, etc.) ;
- le dîner est suffisamment copieux, équilibré et varié : une entrée, un plat principal (viande, poisson ou oeuf avec légumes ou féculents), fromage et/ou dessert (fruit ou entremet) ;
- les déjeuners sont pris à l'extérieur du lundi au vendredi.

La famille informe le/la stagiaire sur ses horaires de repas afin qu'ils soient bien compris et respectés. Cependant, une relative souplesse est souhaitée pour permettre à l'hôte de participer aux activités du CLA. En cas de retour tardif, un repas froid lui sera proposé.

Il est laissé à la libre appréciation des familles de fournir les déjeuners les week-ends ; ceux-ci ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un supplément.

La salle de bains

L'accès à la salle de bains (commune ou privée) est libre ; l'utilisation raisonnable d'une douche quotidienne et d'un bain par semaine est prévue dans le forfait. Il est souvent utile d'expliquer clairement les règles qui prévalent dans la famille pour éviter qu'un usage trop intensif de la salle de bains - surtout lorsqu'elle est commune - ne vienne contrarier la qualité de la relation.

Le linge

Les draps et les serviettes de toilette sont fournis et blanchis par la famille (un changement tous les 10 jours pour les draps, 2 fois par semaine pour les linges de toilette est recommandé).

La lessive

Les produits à usage personnel et prévu par l'étudiant : shampoing, dentifrice, savonnette, cosmétiques, etc.

Le forfait journalier inclut une ou deux lessives par semaine (modalités d'utilisation à définir avec l'hôte). Un fer à repasser est mis régulièrement à la disposition du/de la stagiaire.



Le “chez soi”

Il faut comprendre que si la famille souhaite préserver ses habitudes et sa vie privée, l'hôte aspire pour sa part à être le plus souvent possible actif et impliqué dans la vie familiale.

Il est convenu que la famille permette à l'étudiant l'accès au salon, à la télévision et de temps à autre la visite d'un(e) ami(e).

Il est également souhaitable qu'il participe à la plupart des sorties et des activités prévues en semaine et en week-end.

Il est cependant conseillé d'aménager quelques moments d'intimité nécessaires aux uns et aux autres ; ce juste équilibre contribuera à la pleine réussite du séjour.

Participation aux frais de séjour

- Forfait journalier : fixé et régulièrement actualisé par le CLA, il comprend la mise à disposition de la chambre, le petit déjeuner, le repas du soir ainsi que les charges diverses (eau, électricité, chauffage).
- Absence durant les week-ends et les vacances universitaires : le/la stagiaire doit en informer la famille dans un délai raisonnable (au moins 5 jours avant le départ) et lui régler un forfait journalier également fixé par le CLA. En dehors des week-ends ou des vacances universitaires, toute absence ponctuelle ou répétée ne sera pas prise en compte et le forfait sera alors appliqué.
- L'hôte règle les frais de séjour directement à la famille, dans la semaine qui suit son arrivée, en espèces ou par chèque bancaire à échéance d'un mois. Dans certains cas (accord avec des groupes spéciaux), c'est l'Université de Franche-Comté (établissement de rattachement du CLA) qui effectue à la fin de chaque mois un virement sur le compte bancaire de la famille - qui en est informée au moment de la réservation.

La direction du CLA

La famille

Le/la stagiaire

Sont à la charge de l'hôte

- Tout objet cassé, abîmé ou égaré.
- Les communications téléphoniques : l'hôte peut recevoir des appels tout en veillant à respecter la tranquillité de la famille ; les communications vers l'étranger seront envisagées au cas par cas selon le fournisseur d'accès et l'offre dont dispose chaque famille.

votre contact :

tél. 33 (0)3 81 66 52 23
logement-cla@univ-fcomte.fr



**Centre de linguistique
appliquée**

6, rue Gabriel-Plançon
25000 Besançon

tél. 03 81 66 52 00
fax : 03 81 66 52 25

cla@univ-fcomte.fr

www.cla.univ-fcomte.fr